

En écoutant les députés d'en face—et je puis en parler parce que je viens de l'Ontario—ce qui nous inquiète le plus, c'est de voir combien peu ils connaissent les sentiments de la population de l'Ouest. J'ai discuté avec mes honorables amis qui m'entourent et qui viennent de l'Ouest, et je crois pouvoir me prononcer objectivement sur leur caractère, leur sincérité et leur honnêteté et je crois n'avoir jamais vu autant de passion parmi les députés que ce que j'ai constaté chez les membres de notre caucus qui viennent de l'Ouest. Ils sont vraiment inquiets et troublés.

L'été dernier, je suis allé deux fois dans l'Ouest et j'ai discuté avec la population. J'ai perçu un sentiment de frustration. Et quand des députés nous parlent ici de séparatisme dans l'Ouest, je les crois. Je crois que les forces sont en train de se regrouper dans cette région du pays et si nous n'écoutons pas, ce sera une tragédie.

Un article de journal m'apprend ce soir que le premier ministre (M. Trudeau) menace d'avoir de nouveau recours à la clôture dans ce débat afin de respecter ses échéances.

Il y a quelques mois, la province de Québec tenait un référendum. Les députés d'en face sont venus nous voir et ont demandé notre appui. Ils nous ont demandé de les accompagner au Québec. Le chef de l'opposition est allé au Québec et s'est même montré aux côtés du ministre de la Justice (M. Chrétien). D'autres membres de notre parti sont allés au Québec parler pour les forces du non. Le whip en chef du gouvernement est venu me voir, à titre de whip de notre parti, et m'a souvent répété: un tel ou un tel veut se rendre au Québec pour faire campagne en faveur du non, quelqu'un pourrait-il paier avec lui? Et il vous dira, j'en suis sûr, que nous avons collaboré. Je lui ai dit que nous trouverions quelqu'un pour paier chaque fois qu'un député d'en face irait au Québec parler en faveur du non. Nous avons tenu parole chaque fois.

Des voix: Bravo!

M. Kempling: Ce que nous demandons ici aujourd'hui et ce que nous demandons depuis le début de ce débat, c'est qu'on nous traite avec la même courtoisie.

La situation est grave dans l'ouest du Canada. Je crois vraiment que les membres du gouvernement ne savent pas à quel point la situation est grave. Nous demandons de poursuivre ce débat. Nous demandons qu'on nous donne le temps d'aller voir les gens dans l'Ouest et de leur parler. Nous demandons que l'on donne au comité le temps de voyager à travers le pays. Nous demandons en toute sincérité que le comité soit autorisé à voyager pour aller prendre le pouls de la population, comprendre l'inquiétude qui règne dans l'Ouest et pour laisser à tous les intéressés la chance de se faire entendre avant de procéder à des changements définitifs de la constitution. Monsieur l'Orateur, c'est tout ce que nous demandons.

● (0050)

J'ajoute, en terminant, qu'en régime démocratique, les constitutions viennent de la population, pas du gouvernement. Le processus est aujourd'hui interrompu par l'imposition de la guillotine. C'est pourquoi je ne saurais appuyer la résolution dont la Chambre est actuellement saisie.

M. l'Orateur adjoint: Je donne la parole à l'honorable député de Kitchener (M. Lang), mais je voudrais d'abord faire

La constitution

remarquer à la Chambre que, conformément aux dispositions de l'article 33 du Règlement, aucun député n'aura la parole après 1 heure. Tout député qui aura obtenu la parole avant cette heure-là disposera de la période habituelle pour le faire.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, j'en appelle au Règlement. Au cours des observations de l'honorable député de Burlington (M. Kempling), qui s'inquiétait de ce qu'une limite puisse être imposée au débat une fois que la question serait revenue du Comité, le leader du gouvernement a lancé: «Il n'y a pas de limite». C'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de limite imposée au débat une fois que la question serait revenue du Comité. De toute évidence, c'est de toute première importance. Le leader du gouvernement voudrait-il se lever et nous donner catégoriquement l'assurance que l'on n'imposera pas de limite à la période dont la Chambre des communes disposera pour débattre la question une fois que le rapport du Comité aura été déposé?

M. Munro (Hamilton-Est): Il ne s'agit pas là d'un appel au Règlement.

M. l'Orateur adjoint: Si le leader du gouvernement désire répondre à l'appel au Règlement, je lui donnerai la parole, mais après l'honorable député de Kitchener (M. Lang).

M. Pinard: Monsieur l'Orateur, le très honorable chef de l'opposition a un très éminent leader à la Chambre et je suis convaincu qu'il pourrait beaucoup apprendre de lui au sujet des règlements de la Chambre des communes.

M. Peter Lang (Kitchener): Monsieur l'Orateur, en ma qualité de nouveau député, je suis fort privilégié de participer au débat et d'avoir l'occasion de partager avec les honorables membres de la Chambre quelques-unes des idées et points de vues que je crois être pertinents à la discussion sur la constitution. Afin de prendre connaissance d'un grand nombre des questions constitutionnelles dont nous sommes actuellement saisis, j'ai dû, depuis quelques mois, agir un peu comme l'étudiant qui se bourre le crâne en prévision d'un important examen.

Ce faisant, toutefois, je suis tombé sur certains points de vues qui, à mon avis, seraient utiles au débat. Je pense à un en particulier, et je cite:

J'avoue que je n'approuve pas sans réserve cette constitution à l'heure actuelle, mais, Monsieur, je ne saurais dire que je ne l'approuverai jamais, car, dans ma longue vie, j'ai souvent dû, à cause d'un complément de renseignements ou d'un approfondissement de la question, changer, même sur des sujets importants, d'opinions que je croyais jusque-là fondées. C'est pourquoi, plus je vieillis, plus je suis porté à douter du jugement que je porte sur autrui.

Néanmoins, je doute que toute autre accord que nous puissions conclure puisse donner une meilleure constitution; car, lorsque l'on réunit un groupe d'hommes, afin de pouvoir profiter de leur sagesse collective, on réunit inévitablement avec eux tous préjugés, leurs passions, leurs opinions erronées, leurs intérêts particuliers et leurs égoïsmes. Peut-on attendre quelque chose de parfait d'une telle réunion?

C'est pourquoi, monsieur, je suis renversé de constater que le régime que nous connaissons soit si proche de la perfection; et je crois que cela renversera nos ennemis qui attendent avec confiance d'entendre que nos avocats sont remplis de confusion comme ceux des constructeurs de la tour de Babel et que nos États sont sur le point de se séparer, mais uniquement pour se réunir de nouveau par la suite pour se trancher la gorge les uns les autres. Voilà pourquoi, Monsieur, je consens à cette constitution—parce que je n'attends rien de mieux et parce que je ne suis pas convaincu qu'elle ne soit pas la meilleure qui soit. L'idée que je m'étais faite de ses lacunes, je la sacrifie dans l'intérêt commun.